Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260320-DELIB20260314-DE

Département
des Côtes D'Armor
---
Arrondissement de
DINAN
---
COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE
---
Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 11
- représentés : 0
- votants : 11
- abstention : 0

---
Date de convocation :
16/03/2026
---
Affichage de la liste des délibérations :
23/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

**SAINT-JOUAN DE L'ISLE**

* *

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

**Présents** : TISON Paul (Maire), MAILLARD Laurent (premier adjoint), BOUGAULT Nadège (seconde adjointe), LEBRETON Mickaël, LE MOY Muriel, MAILLARD Sophie, GRUGET Martin, MONBOUSSIN Laura, LEBRIN Margot, BONNET Romuald, DUPUIS Samuel.
**Pouvoirs** : ∅
**Absent excusé :** ∅
**Absente** : ∅
**Secrétaire de séance** : GRUGET Martin

## DELIB 2026/03/14 – LECTURE ET REMISE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

En application de l'article L.1111-12 DU Code Général des Collectivités Territoriales, les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi.
Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres. Il se traduit par des droits et des devoirs prévis aux articles L.1111-13 et L.1111-14. Ces dispositions constituent la charte de l'élu local.

Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local après avoir remis à chaque conseiller un exemplaire papier de celle-ci.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents,**
**Valide la lecture de la charte de l'élu local exécuté par Monsieur le Maire.**

Martin GRUGET,
Secrétaire de séance

Paul TISON,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE * 22350 Côtes d'Armor *